



**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 10 mai 2017**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour de mai deux mille dix-sept, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Roland-Luc Béliveau, Lacolle, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, M. Réal Ryan, Noyan, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Substitut : M. Jacques Lavallée pour M. le maire Denis Rolland, Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Absences motivées : M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec et Mme Renée Rouleau, maire de Saint-Georges-de-Clarenceville.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 14798-17

PDZA - Adoption

CONSIDÉRANT la réalisation du plan de développement de la zone agricole (PDZA) en concertation avec les acteurs du milieu et le conseil de la MRC du Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de l'UPA et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont participé aux activités d'élaboration et de consultation publique du PDZA;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition du conseiller régional Mme Andrée Clouâtre,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu adopte le plan de développement de la zone agricole (PDZA) « version mai 2017 », le tout retrouvé sous la cote « document 3 » des présentes, lequel est réputé faire partie intégrante des présentes.

ADOPTÉE

Signé: Michel Fecteau, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La secrétaire-trésorière adjointe,


Marielle C. Rondeau
MRC du Haut-Richelieu